



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E99225

VALABLE JUSQU'AU 13/04/2024

ÉDITÉ LE 15/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2011

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2016
4 000

Raison sociale : GALERNE SARL

24 RUE DES FORGES
28210 ORMOY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES

Siret : 533 680 336 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6103153

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F37249K1244000/001 516162/41

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F37249K1244000/001 516162/41

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 02 37 82 32 49

Fax :

Portable :

Site Internet : www.galernesarl.fr

E-mail : galernesarl@orange.fr

Responsabilité légale :

GALERNE KARINE CO-GÉRANT / GALERNE LAURENT CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/10/2021
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	14/10/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	14/10/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	28/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/04/2022
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.